



07.12.2017 - 14:30 Uhr

Expériences sur des primates: S'ils avaient le choix ...



Basel (ots) -

Les primates font partie des espèces les plus proches de l'être humain. Ceci leur confère une grande valeur pour les chercheurs, en tant qu'objets d'expériences. Actuellement, le Conseil national traite d'une motion de Maya Graf (Les Verts), qui exige une interdiction à l'échelle nationale de l'utilisation de primates dans des expériences sur animaux entraînant des contraintes moyennes ou sévères. La PSA soutient cette exigence et se prononce formellement en faveur de l'acceptation de la motion.

L'an passé, 198 primates ont été utilisés en Suisse pour des expérimentations, dont 90 dans le cadre d'expériences contraignantes. Par rapport au nombre total des animaux utilisés pour des expériences (629'773), le chiffre peut paraître infime, mais c'est beaucoup trop malgré tout. Il y en a au moins 90 de trop. C'est également l'avis de la majorité de la population. Dans une nouvelle enquête de l'institut de sondage d'opinion Demoscope, réalisée à la demande de la PSA, 68% des sondés refusaient l'utilisation des primates dans les expérimentations animales contraignantes.

Une utilité douteuse

Les primates sont des animaux très intelligents et sociables. Il n'y a aucun doute en ce qui concerne leur aptitude à ressentir des douleurs physiques et psychiques. Les expérimentations sur des primates sont censées représenter une base pour pouvoir traiter un jour ou l'autre des maladies telles que l'épilepsie, Alzheimer, Parkinson ou le cancer. Mais les expérimentations animales n'ont permis aucune percée jusqu'à ce jour en ce domaine. Aussi proche des humains que peuvent être les singes, les différences sont trop grandes pour que ces expériences puissent apporter des découvertes significatives, transposables à l'homme. Au lieu de cela, les animaux sont maintenus en captivité en tant qu'objets de recherches, souffrent des effets secondaires des médicaments, sont opérés, contraints de coopérer, et tués. Leur utilisation dans l'expérimentation animale suppose un long entraînement impliquant au préalable beaucoup de privations, angoisses et souffrances. Les animaux sensibles doivent être rendus "consentants". Contrairement à ce que les chercheurs le prétendent volontiers, jamais ils ne se soumettraient de leur plein gré à de telles manipulations s'ils en avaient le choix.

Des expériences archaïques

L'utilité des expériences menées est controversée, mais il est indiscutable pour la PSA qu'une interdiction de

l'utilisation de primates dans des expériences entraînant pour eux des contraintes, comme l'exige la motion (15.4241: Interdire les expériences sur les primates leur causant des contraintes), ne porterait aucun dommage au pôle de recherche que constitue la Suisse. S'en tenir à des expérimentations archaïques sur des primates n'est pas une promotion d'une science orientée vers l'avenir; ceci se trouvera bien au contraire dans la recherche et l'encouragement de méthodes alternatives aux expériences sur animaux.

Dossier de presse de la PSA «Expériences sur des primates» en ligne sous <http://www.protection-animaux.com/medias>

Contact:

Dr med. vet. Julika Fitzi
Protection Suisse des Animaux PSA
Service spécialisé Expérimentations animales
Téléphone: 071 310 12 38 / 079 332 02 54
julika.fitzi@tierschutz.com

Medieninhalte



*«S'ils avaient le choix ...» Interdire les expériences sur les primates leur causant des contraintes [Photo symbolique; Source: commons.wikimedia.org; CC-BY-SA 4.0].
Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100019041 /
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication
sous indication de source: "obs/Schweizer Tierschutz STS/commons.wikimedia.org;
CC-BY-SA 4.0"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100810162> abgerufen werden.